

Portrait de territoire

Conférence territoriale des maires Ouest Nord

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES
SERVICES DE PROXIMITÉ

COHÉSION SOCIALE, POPULATIONS ET TERRITOIRES LES PLUS
FRAGILES

53 739 habitants en 2012

↑ **+ 0,4 %** de croissance annuelle moyenne
(2007-2012)
dont **0,1 %** dû au solde migratoire apparent*

36 029 emplois salariés privés en 2014

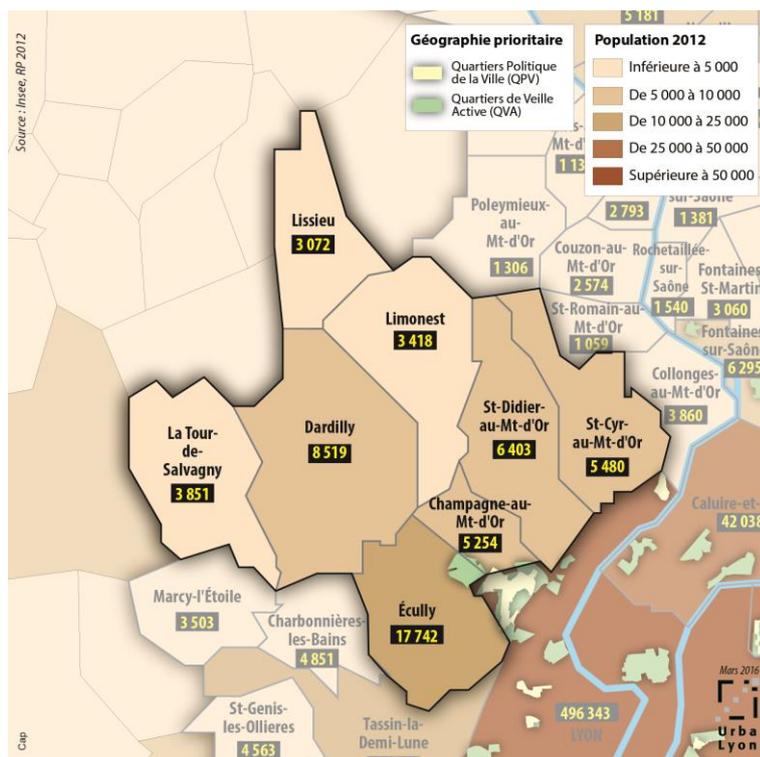
↑ **+ 2,1 %** entre 2009 et 2014

169 emplois pour 100 actifs de 15 à 64 ans

2 658 demandeurs d'emploi fin 2014

↑ **+ 45 %** entre 2009 et 2014 (827 demandeurs
d'emploi supplémentaires)

**5 % de la population vit dans un
quartier en politique de la ville
(QPV+QVA)**



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'attractivité est la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des populations.

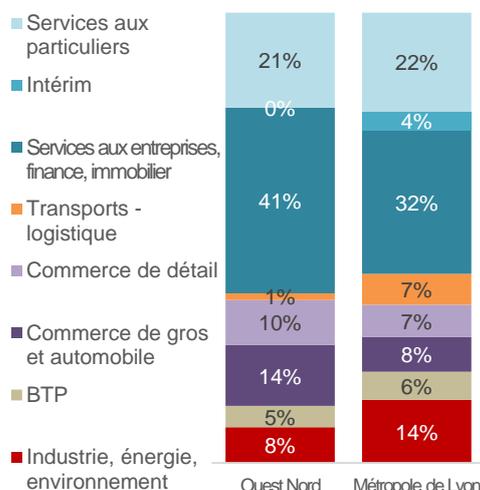
Les indicateurs retenus ici concernent les champs économique (emplois, secteurs d'activité, création d'entreprises), démographique (croissance de la population) mais aussi la qualité de l'environnement, le niveau de desserte en transports en commun ou encore les prix immobiliers.

Sources et définitions

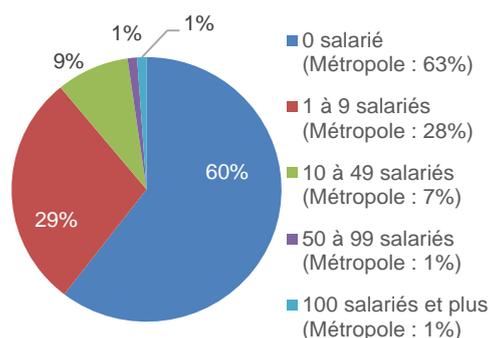
Les **astérisques (*)** renvoient aux définitions page 10.

Les **nombre entre parenthèses (compris entre 1 et 28)** font référence aux sources des données page 11.

Répartition des emplois salariés privés par secteur d'activité en 2014 (2)



Répartition des établissements selon le nombre de salariés en 2014 (6)



Ce que l'on peut retenir :

- Une croissance démographique plutôt faible.
- Une économie tournée sur les services aux entreprises.
- Des prix de l'immobilier parmi les plus élevés de la Métropole de Lyon.
- Une place encore importante réservée à la nature.
- Une prédominance forte de la voiture parmi les déplacements domicile-travail.

Une croissance démographique plutôt faible

En 2012, la Conférence Ouest Nord compte 53 739 habitants, soit environ 4 % de la population de la Métropole. Entre 2007 et 2012, la dynamique démographique dans Ouest Nord (+ 0,4 % par an) est restée modérée (taux de croissance le plus faible après Lômes et Coteaux du Rhône). À l'intérieur du bassin de vie, Limonest (+ 2,6 %) et La Tour-de-Salvagny (+ 2,1 %) sont les communes qui ont gagné le plus d'habitants.

La croissance démographique du bassin de vie se décompose en un solde naturel* légèrement positif (+ 0,3 % contre + 0,9 % en moyenne dans la Métropole) et un solde migratoire apparent* quasiment nul (+ 0,1 %). Ce sont encore une fois les communes de Limonest et La Tour-de-Salvagny qui ont attiré le plus de population entre 2007 et 2012 (solde migratoire excédentaire).

Une économie spécialisée dans les services aux entreprises

Fin 2014, on recense près de 36 029 emplois salariés privés dans Ouest Nord, soit 7 % des emplois de la Métropole.

Le tissu économique local se caractérise par une surreprésentation des services aux entreprises qui représentent 41 % des emplois. Le territoire se distingue dans des domaines porteurs tels que l'informatique, les prestations intellectuelles de gestion, de conseil et d'ingénierie ou l'audiovisuel.

Ces emplois sont principalement situés à Écully (10 000 emplois), Limonest (8 200) et Dardilly (8 000).

Le nombre d'emplois a progressé entre 2009 et 2014 (+ 2,1 %) mais dans une proportion moindre qu'en moyenne dans la Métropole (+ 5,1 %).

Les principaux employeurs du territoire sont le Crédit Agricole Centre-Est à Champagne-au-Mont-d'Or (plus de 1 000 salariés), Euronews, le service de Restauration Mille et Un Repas et l'hypermarché Carrefour à Écully ainsi que Sopra Steria, entreprise spécialisée dans le conseil en systèmes informatiques à Limonest (plus de 500 salariés) (12).

19 % des habitants vivent dans une zone de risque géologique

La présence des vallons des Monts d'Or dans l'est du territoire explique que 19 % des habitants vivent dans une zone de risque géologique.

En 2010, 51 % des sols sont artificialisés (zones urbanisées, zones d'activité économique ou zones en mutation par opposition aux espaces agricoles ou naturels) : c'est l'un des taux les plus faibles de la Métropole. Le taux d'artificialisation a augmenté de 0,9 pt en 10 ans, soit une augmentation un peu moins rapide que la moyenne de la Métropole de Lyon (+1,6 pt).

Des prix de l'immobilier élevés

Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens dans la Conférence s'élève à 2 819 euros/m² en 2014. Après le Centre, c'est le prix le plus élevé observé parmi les bassins de vie. C'est

DIVERSITÉ DE L'HABITAT, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

Ce que l'on peut retenir :

- Une prédominance de maisons individuelles.
- Un des plus faibles taux de logements locatifs sociaux au sens de la loi SRU.
- Une densité médicale élevée au regard des autres bassins de vie.
- Le plus fort taux d'équipements à destination des personnes handicapées.
- Le bassin de vie le mieux doté en équipements à destination de la petite enfance et en équipements sportifs.

Le plus faible taux de logements sociaux

Les maisons sont très présentes dans le bassin de vie et représentent la moitié des logements : c'est le 2^e taux le plus élevé après le Val de Saône. Les logements sont particulièrement grands : 4,6 pièces par résidence principale en 2012.

En 2014, d'après l'inventaire SRU, la Conférence Ouest Nord compte 3 241 logements locatifs sociaux, soit 15 % des résidences principales. C'est après Val d'Yzeron le bassin de vie le moins bien pourvu en logements sociaux.

Écully et Champagne-au-Mont-d'Or sont les communes où le taux de logements SRU est le plus élevé (respectivement 19,6 % et 19 %).

La part des ménages propriétaires de leur logement (65 %) est particulièrement élevée : c'est le plus fort taux observé parmi les bassins de vie de la Métropole de Lyon.

Une offre en médecins généralistes plus élevée qu'ailleurs dans la Métropole

Ouest Nord compte 115 médecins généralistes pour 100 000 habitants : c'est le taux le plus élevé des bassins de vie de la Métropole.

Le taux d'équipements destinés aux personnes âgées se situe en deçà de la moyenne métropolitaine : 3,9 places en maisons de retraite pour 100 personnes âgées de plus de 60 ans (4,7 en moyenne dans la Métropole). En

revanche, Ouest Nord est le bassin de vie le mieux doté en établissements pour personnes handicapées (13,3 places pour 1 000 habitants dans Ouest Nord contre 7,6 en moyenne dans la Métropole).

Peu d'équipements à vocation sociale

Il y a peu d'équipements à vocation sociale dans la Conférence Ouest Nord. Outre les CCAS communaux, on recense un centre social et deux implantations de Maisons du Rhône, l'une à Écully et l'autre à Limonest.

Une structure d'insertion par l'activité économique est implantée sur le territoire.

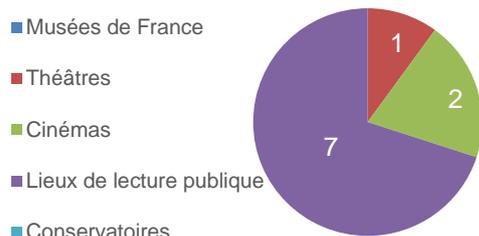
Petite enfance : une capacité d'accueil collectif élevée

Ouest Nord est le bassin de vie le mieux doté en structures collectives à destination de la petite enfance.

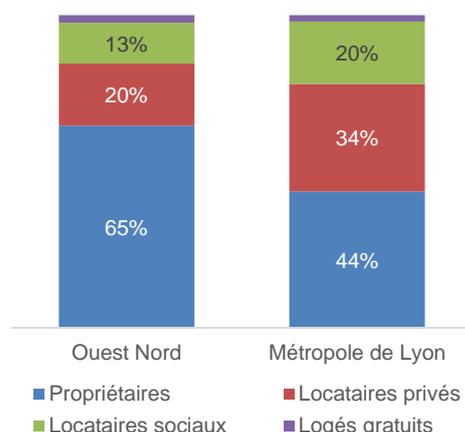
En 2016, on recense 547 places en crèches dans le bassin de vie, soit environ une place pour trois enfants de moins de 3 ans. Si l'on y ajoute la vingtaine d'enfants scolarisés de moins de 3 ans, le ratio théorique d'enfants de moins de 3 ans accueillis en structures collectives s'élève à 35 % (29 % en moyenne dans la Métropole). C'est à Champagne-au-Mont-d'Or et Limonest que les taux d'accueil en structures collectives sont les plus élevés (supérieur à 60 %).

À cela s'ajoute la capacité d'accueil des assistantes maternelles qui s'élève à

Équipements culturels par type en 2012 (19)



Statuts d'occupation des logements en 2012 (1)



près de 1 042 places en 2015, soit 4 % de l'offre métropolitaine (si l'on rapporte au nombre d'enfants de moins de 3 ans, ce chiffre se situe bien au-dessus de la moyenne métropolitaine).

Le plus fort taux d'équipements sportifs des bassins de vie

Avec 46 équipements sportifs pour 10 000 habitants, Ouest Nord a le taux d'équipements sportifs le plus élevé des bassins de la Métropole.

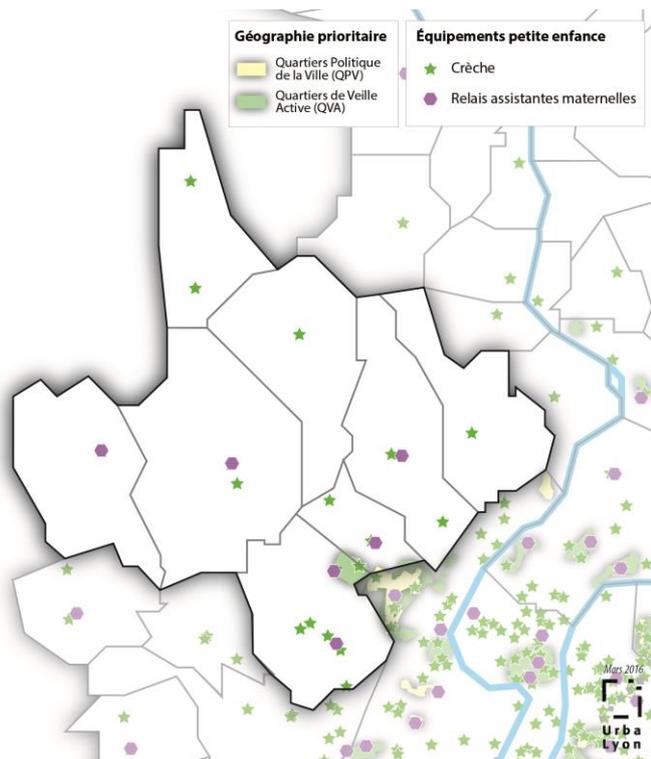
De plus, le bassin de vie se démarque par une présence importante d'associations : 29 associations pour 10 000 habitants, soit le 2^e taux le plus élevé après le Centre.

En ce qui concerne les équipements culturels, d'après le Ministère de la Culture, Ouest Nord compte sept lieux de lecture publique (bibliothèques, médiathèques, points d'accès aux livres), deux cinémas et un théâtre.

Le bassin de vie compte par ailleurs deux collèges, qui accueillent plus de 1 100 collégiens au total.

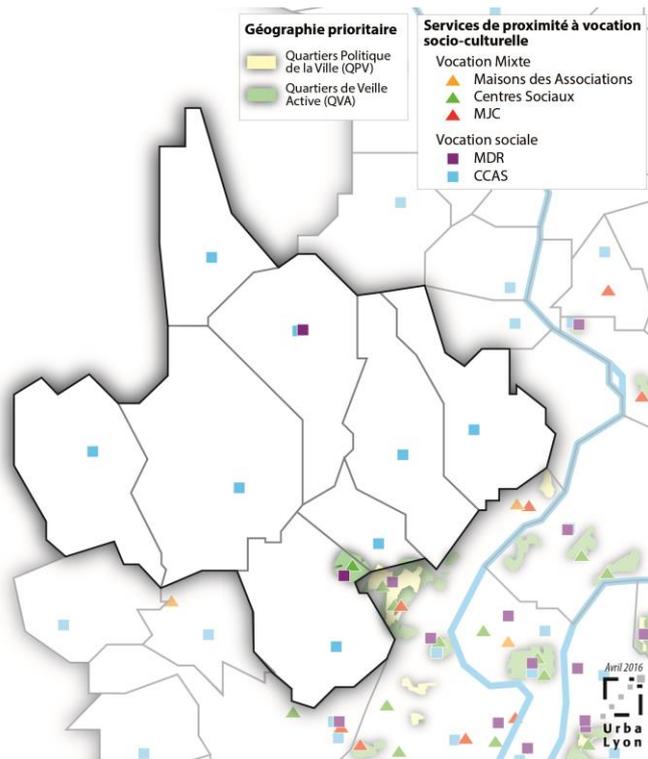
		Ouest Nord	Métropole de Lyon
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2012 (1)	4,6	3,4
	Part des maisons parmi les logements en 2012 (1)	50,5%	17,7%
	Nb de logements sociaux SRU en 2014 (13)	3 241	148 513
	Tx de logements sociaux SRU en 2014 (13)	14,6%	24,0%
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2014 (18)	23	2 617
	Capacité d'accueil en crèches en 2016 (22)	547	13 325
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2015 (22)	1 042	29 684
	Nb de places en structures collectives* rapporté au nb d'enfants de moins de 3 ans (18) (22)	35,1%	28,8%
Insertion et emploi	Nb de SIAE* par commune en 2015 (14)	1	56
Dépendance et handicap	Nb de places en maisons de retraite pour 100 personnes âgées 60 ans et + (1) (15)	3,9	4,7
	Nb de places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants (1) (15)	13,3	7,6
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants (16)	115	103
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (1) (17)	46	25
	Nb d'associations pour 10 000 habitants (6)	29	25
Educ.	Nb de collèges en 2014 (18)	2	78
	Nb de collégiens, rentrée 2014 (18)	1 145	40 293

Les équipements de la petite enfance



Localisation des crèches à la rentrée 2012-2013 et des RAM en 2015.

Les services de proximité à vocation sociale



COHÉSION SOCIALE, POPULATIONS ET TERRITOIRES LES PLUS FRAGILES

L'objectif de cette partie est d'appréhender les spécificités de la population résidant sur le territoire.

Les questions de mixité et de cohésion sociale et territoriale sont le fil rouge de cette partie : mixité générationnelle, sociale, culturelle. Des indicateurs liés à la santé des habitants sont également abordés ici.

Ce que l'on peut retenir :

- Des personnes âgées légèrement surreprésentées.
- Des couples sans enfant plus présents qu'en moyenne dans la Métropole.
- Des habitants aux revenus aisés.
- Aucun quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) mais un quartier de veille active (QVA) : Les Sources - Le Pérollier à Écully.
- Un territoire qui reste relativement épargné par le chômage et la précarité, malgré une progression au cours des dernières années.
- Une situation de santé à l'image du niveau de vie favorisé des habitants.

Une personne sur quatre âgée de 60 ans et plus

En 2012, 25 % des habitants ont 60 ans ou plus (20 % en moyenne dans la Métropole). C'est le taux le plus élevé de l'ensemble des bassins de vie.

En termes de composition familiale, les couples sans enfant sont particulièrement nombreux : ils représentent 30 % des ménages (contre 22 % en moyenne dans la Métropole). Les familles avec enfant(s) représentent 39 % des ménages.

Les personnes vivant seules sont en revanche bien moins représentées dans le bassin de vie (28 %) qu'en moyenne dans la Métropole (40 %).

Les habitants les plus aisés de la Métropole

À compter des données 2012, un nouveau dispositif, FiLoSoFi, permet une observation du revenu disponible (après prélèvement des impôts et versement des prestations sociales) des ménages à un niveau territorial plus fin qu'auparavant, jusqu'à la commune. Il offre une nouvelle lecture de la carte des revenus, des inégalités et de la pauvreté monétaire.

Le niveau de vie* des habitants de Ouest Nord est l'un des plus élevés de la Métropole. C'est à Saint-Didier-au-Mont-d'Or et à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or que le revenu médian disponible par unité de consommation est le plus haut : il s'élève à plus de 3 000 € par mois et par unité de consommation en 2012 ; ce

sont aussi les deux communes les plus favorisées de la Métropole de Lyon en termes de niveau de vie. Les cadres sont surreprésentés dans la Conférence : ils représentent près d'un tiers des actifs, contre 23 % en moyenne dans la Métropole.

Politique de la ville : un quartier de veille active (QVA) à Écully

Le bassin de vie compte un quartier politique de la ville inscrit dans la géographie prioritaire du contrat de ville Métropole de Lyon (2015 – 2020).

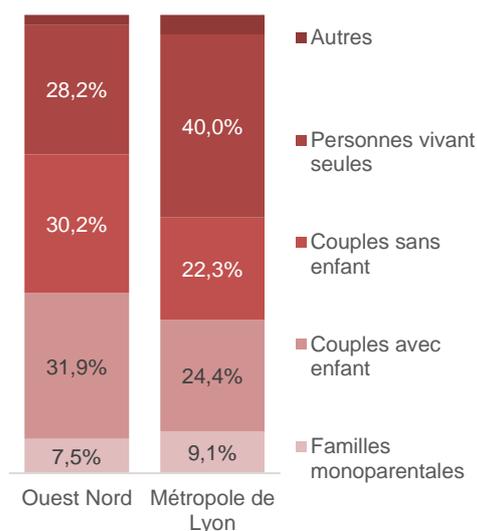
Il s'agit d'un quartier de veille active inscrit dans le contrat urbain de cohésion sociale 2007-2014 et sortant de la nouvelle géographie prioritaire : Les Sources - Le Pérollier à Écully, dans lequel réside 5 % de la population du bassin de vie.

Aucun quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) n'est présent dans le bassin de vie. La géographie des QPV a été définie par l'État selon un critère unique de concentration de la pauvreté (quartier d'au moins 1 000 habitants dont le revenu médian est inférieur à 11 900 € dans l'agglomération lyonnaise).

Un territoire plutôt épargné par le chômage et la précarité

Ouest Nord est moins touché que d'autres territoires par le chômage : fin 2014, 2 658 demandeurs d'emploi sont enregistrés à Pôle Emploi, soit environ 11 % des actifs (18 % en moyenne dans la Métropole). Entre 2009 et 2014, le nombre de demandeurs d'emploi a

Typologie des ménages en 2012 (1)



cependant connu une forte hausse : + 45 % contre + 38 % en moyenne dans la Métropole.

La part des jeunes non diplômés est plus faible que dans d'autres bassins de vie : 25 % des jeunes non scolarisés de 15 à 25 ans sont sans diplôme.

Seule 3 % de la population est couverte par le RSA*, soit une proportion bien plus faible que la moyenne métropolitaine (8,2 %). Le nombre de ménages bénéficiant du RSA a toutefois augmenté entre 2010 et 2014 : + 34 % dans Ouest Nord contre + 28 % dans la Métropole.

Globalement, 14 % des allocataires de la CAF ont leur revenu composé pour plus de moitié de prestations sociales (22 % en moyenne dans la Métropole) : ce taux est inférieur à 10 % à Lissieu, Saint-Didier-au-Mont-d'Or et la Tour-de-Salvagny et supérieur à 20 % à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (ce qui s'explique sans doute par la présence de plusieurs structures spécialisées pour personnes handicapées bénéficiaires de prestations sociales).

Une situation de santé plus favorisée que dans les autres bassins de vie

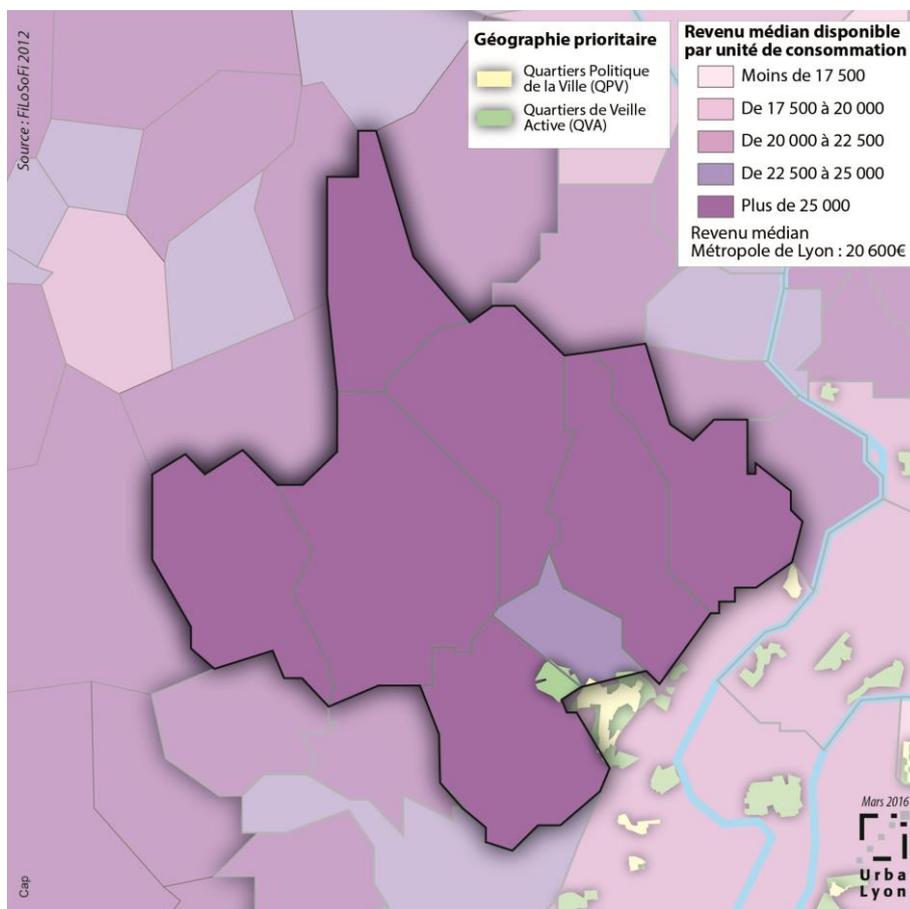
L'analyse des indicateurs de santé retenus reflète la situation plutôt favorisée des habitants de Ouest Nord.

Le taux standardisé de mortalité prématurée (décès avant 65 ans) est le plus faible de tous les bassins de vie, après Val d'Yzeron.

En ce qui concerne les pathologies, la population sous traitement antidiabétique est nettement sous-représentée dans Ouest Nord : 2 595 personnes pour 100 000 habitants contre 4 231 en moyenne dans la Métropole (plus faible taux de la Métropole).

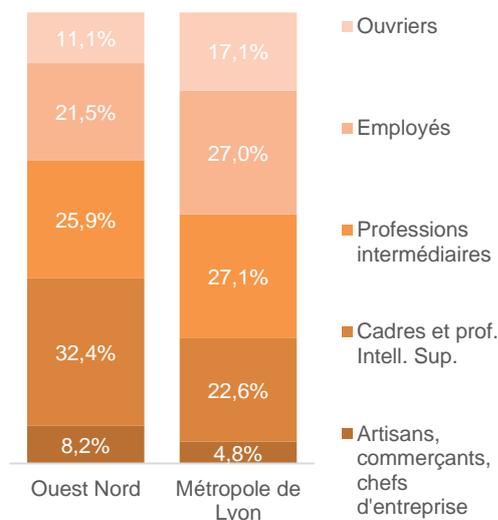
Les indicateurs de prévention sont également positifs. La participation des femmes aux mammographies organisées en 2013 est élevée (46 % dans Ouest Nord contre 44 % en

Niveau de vie* en 2012 (26)



Précision : Les données infracommunales sur le revenu disponible (après prélèvement des impôts et versement des prestations) seront disponibles au 2nd trimestre 2016.

Profil socio-professionnel des actifs en 2012 (1)



moyenne dans la Métropole).

Le taux d'enfants ayant profité de l'examen buccodentaire gratuit, proposé dans le cadre du programme M'T'Dents, est également particulièrement élevé : 27 % en 2013, soit l'un des taux les plus élevés des bassins de vie de la Métropole.

Un taux de bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile* inférieur à la moyenne métropolitaine

4,8 % des 60 ans et plus (650 personnes) sont bénéficiaires de l'APA à domicile, contre 6 % en moyenne dans la Métropole.

Les personnes âgées de 80 ans ou plus, potentiellement davantage concernées par les questions de dépendance, sont légèrement surreprésentées dans la Conférence : 5,5 % contre 5 % dans la Métropole.

7 % de bénéficiaires d'une aide liée à la compensation du handicap*

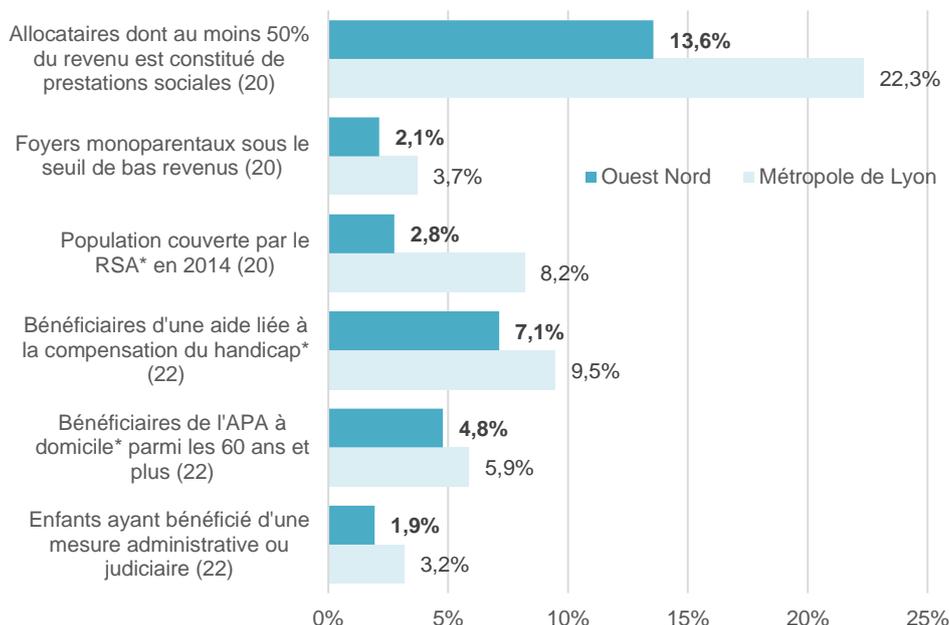
En ce qui concerne le handicap, le taux de bénéficiaires d'une aide liée à la compensation du handicap dans la population est inférieur à la moyenne métropolitaine (3 800 personnes soit 7 % contre 9 % dans la Métropole).

Aide sociale à l'enfance : un taux de placements bien inférieur à la moyenne métropolitaine

En 2015, 238 enfants ont fait l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire (hors aides financières) dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE*). Parmi eux, 74 ont été placés en établissement ou en famille d'accueil.

Le taux d'enfants placés est deux fois plus faible dans Ouest Nord qu'en moyenne dans la Métropole : 6 pour 1 000, contre 12,7 pour 1 000 enfants en moyenne dans la Métropole.

Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



		Ouest Nord	Métropole de Lyon
Contexte socio démographique	Part des moins de 20 ans dans la population en 2012 (1)	25,9%	25,2%
	Part des 60 ans et plus dans la population en 2012 (1)	25,5%	20,3%
	Taille moyenne des ménages en 2012 (1)	2,4	2,2
	Part des allocataires dont au moins 50% du revenu est composé de prestations sociales au 31/12/2014 (20)	13,6%	22,3%
	Part de la population résidant dans un quartier en politique de la ville (QPV+QVA) (4)	5,3%	22,2%
Enfance et famille	Tx de natalité* en 2014 (1) (21)	10,4	16,0
	Part des familles monoparentales sous le seuil de bas revenus parmi les ménages (20)	2,1%	3,7%
	ASE* : tx d'enfants ayant bénéficié d'une mesure administrative ou judiciaire (22)	1,9%	3,2%
	ASE* : nb d'enfants accueillis en famille ou en établissement pour 1000 enfants de moins de 18 ans (22)	6,0	12,7
Insertion et emploi	Allocataires du RSA fin 2014 (20)	732	50 089
	Tx d'évolution des allocataires du RSA (2010-2014) (20)	+34%	+28%
	Population couverte par le RSA* en 2014 (20)	2,8%	8,2%
	Demandeurs d'emploi ABC* en 2014 (3)	2 658	116 909
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC* (2009-2014) (3)	+45%	+38%
	Jeunes de 15-25 ans non scolarisés sans diplôme en 2012 (1)	25%	25%
Dépendance et handicap	Part des 80 ans et plus dans la population en 2012 (1)	5,5%	5,0%
	Bénéficiaires de l'APA à domicile* parmi la population de 60 ans et plus (22)	4,8%	5,9%
	Tx de bénéficiaires d'une aide liée à la compensation du handicap* (22)	7,1%	9,5%
	Tx de bénéficiaires de l'AAH* parmi les allocataires au 31/12/2014 (20)	6,9%	7,1%
Santé	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants (27)	129	172
	Tx de bénéficiaires du programme "MTdents"* en 2013 (24)	27,2%	26,1%
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2013 (55-74 ans) (24)	45,9%	43,9%
	Population couverte par le régime général sous traitement antidiabétique en 2013 - nb pour 100 000 hab. (24)	2 595	4 231
	Tx de bénéficiaires de la CMU-C en 2014 (28)	2,7%	8,6%
Sport	Nb de licences sportives rapporté à la population 2012 (25)	26,6%	18,2%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2015 (18)	86%	83%

Définitions et acronymes

(par ordre alphabétique)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

APA à domicile : l'allocation personnalisée d'autonomie permet, sous conditions d'âge et de dépendance, de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile) ou bien dans le cas d'un hébergement dans un établissement médico-social (par exemple, un EHPAD), de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). La donnée retenue ici concerne l'APA à domicile uniquement.

ASE : l'aide sociale à l'enfance (ASE) concourt aux mesures de prévention et de protection de l'enfant. Toutes les données concernant l'ASE correspondent à des bénéficiaires distincts.

Bénéficiaires de la CMU-C : la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux présenté ici correspond à la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Bénéficiaires du programme M'T dents : jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit (M'T dents).

Bénéficiaires d'une aide PCH et hors PCH : adultes et enfants bénéficiant de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'une autre aide liée à la compensation du handicap. La PCH est une aide personnalisée permettant la prise en charge de dépenses liées au handicap (aide humaine, matérielle, animale...). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les aides hors PCH comprennent notamment l'AAH, la RQTH, les cartes de stationnement ou encore les orientations en structure.

Conférences territoriales des Maires (CTM) : elles correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.

Demandeurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi, on distingue la catégorie A avec les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, les catégories B et C avec les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C).

Information préoccupante : signalement d'un enfant en danger pouvant faire l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, ou bien classée sans suite.

Niveau de vie : d'après l'INSEE, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (Rectorat), à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (Insee).

Population couverte par le RSA : elle correspond au nombre de personnes couvertes par le RSA (fin 2014) rapporté à l'ensemble de la population (RP 2012). Les personnes couvertes sont les membres composant le foyer allocataire du RSA soit l'allocataire, le conjoint éventuel réellement présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA.

REP / REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire sont les nouveaux périmètres de la politique d'éducation prioritaire mis en place à partir de la rentrée 2015. La politique d'éducation prioritaire vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales

Réseau structurant des pistes cyclables : dans le plan mode doux, le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assure les liaisons intercommunales et l'accent est porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires. Il est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement, le long des lignes de tramway ou sur des voies vertes. Le réseau structurant privilégie des aménagements en site propre au sens large (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos), pistes cyclables, mise en place de double sens cyclables).

SIAE : structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires).

Solde migratoire apparent : il est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel et donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Solde naturel : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Taux d'artificialisation : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique et les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels.

Taux de construction : nombre de logements construits entre 2008 et 2014 (Sitel) rapporté au nombre de résidences principales en 2012.

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Sources utilisées

(1) Insee. Recensements de la population (1999, 2007, 2012).

(2) Acooss-Urssaf au 31 décembre.

(3) Pôle Emploi : les données sur les demandeurs d'emplois concernent les demandeurs de catégorie ABC.

(4) Source fiscale 2009 et 2011 et estimations de population à partir du recensement 2011 (Insee) pour les quartiers de veille active entrant dans la géographie prioritaire.

(5) Spot Théma.

(6) Insee, REE Sirene.

(7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(8) Sítadel.

(9) OTIF Perval. Les prix indiqués correspondent aux prix moyens au m² des logements collectifs anciens (y compris T1). Les volumes de vente sont inférieurs aux volumes réels et excluent les logements anciens de moins de cinq ans.

(10) L'estimation de la population soumise à un risque a été réalisée par l'Agence d'urbanisme à partir de l'analyse des données de servitudes du PLU GL, du PPRI Garon, du PPRN Givors, du PPRI Rhône Saône et du PPRT Givors / Grigny.

(11) Réseau des arrêts TC : open data SNCF – open data TCL (aires d'influences commerciales selon kéolis et observatoire des transports agence), Population carroyée : population fiscale 2010.

(12) DIANE, janvier 2015, bureau Van Dijk.

(13) Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2014.

(14) DIRECCTE-UD69. Les données sur les SIAE sont au lieu d'implantation de la structure, qui peut avoir un rayonnement sur d'autres communes ou d'autres CTM.

(15) FINESS au 28 janvier 2016. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées.

Les établissements pour personnes âgées comprennent : les EHPA ne percevant pas des crédits d'assurance maladie, les EHPA percevant des crédits d'assurance maladie, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et les logement-foyers.

Les établissements pour personnes handicapées comprennent : les centres Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.), les centres Médico-Psycho-Pédagogiques (C.M.P.P.), les établissements d'accueil temporaire d'enfants handicapés, les établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.), les établissements expérimentaux pour adultes handicapés, établissements expérimentaux pour enfance handicapée, les établissements pour déficients moteurs, les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (F.A.M.), les foyers d'accueil polyvalent pour adultes

handicapés, les foyers de vie pour adultes handicapés, les foyers d'hébergement adultes handicapés, les instituts médico-éducatifs (I.M.E.), les instituts pour déficients auditifs, les instituts pour déficients visuels.

(16) ARS 2015-Insee 2012, exploitation ORS RA.

(17) Ministère en charge des sports RES 2015. Le recensement porte sur tous les équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive. Il comprend les principaux sites de sport de nature. Un gymnase comportant un dojo, un terrain de basket et trois terrains de tennis compte pour cinq équipements.

(18) Rectorat : rentrée 2014 pour les effectifs de collégiens ; juin 2015 pour les taux de réussite. Les données sur les enfants scolarisés de 2 ans ne concernent que les établissements publics.

(19) Ministère de la Culture, base statistique communale des équipements culturels. Liste des équipements culturels recensés en 2012 : Monuments historiques (classés, inscrits) ; Musées de France ; Théâtres et lieux de spectacle recensés par le Centre national du théâtre (nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes conventionnées, scènes nationales, théâtres de ville, théâtres privés) ; Cinémas (art et essai ou non ; établissements / salles / fauteuils) ; Lieux de lecture publique (bibliothèques, points d'accès aux livres) ; Conservatoires de musique, danse et art dramatique à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD) ou intercommunal (CRCI).

(20) CAF du Rhône. La part des foyers monoparentaux sous le seuil de bas revenus est rapportée à l'ensemble des ménages (source RP 2012). Au 31/12/2014, le seuil de bas revenus était de 1028€ par UC.

(21) Insee, statistiques de l'Etat civil.

(22) Métropole de Lyon. Pour les données d'activité de la Métropole, extractions IODAS les 21-01-2016 (enfants accueillis à l'ASE), 3-02-2016 (mesures administratives et judiciaires), 10-02-2016 (nb d'enfants concernés par une IP), 24-02-2016 (PA/PH), 8-03-2016 (assistantes maternelles).

(23) Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

(24) Régime général de l'assurance maladie – ARS (2013), exploitation ORS RA.

(25) MEOS (Ministère des Sports).

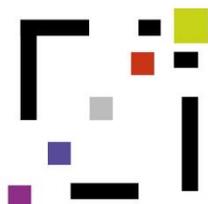
(26) FiLoSoFi, 2012.

(27) Inserm CépiDC (2007-2011) - Insee (RP 2009), exploitation ORS RA.

(28) CNAM 2014, exploitation ORS RA.

Équipe d'étude : Mathilde Aladame et Caroline Testut, avec la collaboration de Frédéric Camus, Philippe Capel, Marc Lauffer, Nicole Ponton-Fréney et Biravong Tanovan.

Agence d'**Urbanisme**
aire métropolitaine **Lyon**naise



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise.

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Caroline Testut** c.testut@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme